## VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI,

**Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,**

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63.072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. R. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, le 27 novembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D daté 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St-Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15, ledit lot mesurant d'après ledit devis 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro 30 pieds 9 pouces 8 1/3 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

**SUPERBE**

### DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESSEPS, Villeré, Urquhart et Poligne.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany

No 62 161 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H H Hodgson, Encanteur—Bureau No 124 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division D absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Poligne, Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant [illegible] pieds [illegible] pouces et [illegible] lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 158 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur sur chacune des rues Villeré et Urquhart, le tout plus ou moins, une bonne occasion pour le placement ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur et sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur ou les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats Unis au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

**COTTAGE SIMPLE**

**1339 ELMIRE entre les rues URQUHART et VILLERE.**

**SUCCESSION DE HENRY KING**

No 63 050—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER. H H Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 13 novembre 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le [illegible] octobre 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A absent en congé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Villeré, (autrefois Girod) Urquhart, Désiré et Elmire, désigné par le No 2, sur un devis fait par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 24 avril 1887, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 4 mai 1887 et mesurant d'après ledit devis 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur les améliorations comprenant un joli cottage simple contenant 3 chambres, hangar etc. et est connu par le No 1339 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication payant également la partie inexpirée de la police d'assurance. 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis pardevant Antoine Doriocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

# Macon&Kernaghan

—::0::—

ANNONCE JUDICIAIRE

### COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère public que en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900 de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en la succession de Mattew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25, borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement et garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Wolf notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur

4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

Le meilleur

**SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE**

**D'ANGELL**

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.

**Prix, 25 et 50 cents.**

Vendu dans tous les pharmacies.

1 nov 1900—1 an

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

**MARDI, 27 NOVEMBRE.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente en Partage

DE

### Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

**Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.**

Dossier No 63,257 Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans. Division B:

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune,—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en chambre le 24 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 255 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de C. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Dejan, notaire, daté le 23 juillet 1853 et commence à une distance de 21 de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1"' de face à la rue Dumaine, 47' 0" 2"' de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7"' lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7"' sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises contenant galerie sur le devant quelque trois chambres hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 165' de l'encoignure de la rue Miro et mesurant 33' de face sur la rue Dumaine par 136' 6" de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 [illegible] annexé à un acte de M. C. Soniat daté le 3 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Siener de F. A. Siener Jr. par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 128, p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc. allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District, ilet No 295 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33 de face à la rue Ste Anne sur 1[illegible] de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Bazin et Roche, daté le 30 avril 1849 déposé dans le bureau de Dr Armas ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet sus mentionnés et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7"' de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2" et est désigné par le No 24 sur le même plan de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de veuve U. Guerin, par acte de A. Bernett, daté le 20 mai 1864. Enr. B. [illegible] livre [illegible] p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus mentionnés mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7"' de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2" de profondeur, et est désigné par le No 25 sur le même devis de Bazin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de Michel Brigounne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1869 Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6" de largeur sur la ligne du fond et 149' 10" 1 1/2" de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti acquis par F. A. Siener de A. Cartier, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet hangars citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 86' 6" 2" de profondeur vers la droite, et 86' 8" 3" de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept 1846, déposé dans le bureau de P. P. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Siener de M. Scully par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T. livre 104 p. 1 6 Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" 4" de profondeur et face sur la rue Tonti d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 3 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine acquis par F. A. Siener de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889. Enr. B. T. Livre 131, p. 12. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6" de face sur la rue Dorgenois par 89' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889 Enr. B. T. livre 132, p 113.

Les améliorations No 2549 rue Dumaine, consistent en une jolie résidence en bois avec mansardes, couverte en ardoises contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger, et quelque autres chambres dans la mansarde sont deux chambres, jolis balcon dans la cour une grande écurie, hangar dépendances, citerne et bon puits. La cour est embellie de bosquets de fleurs et de passages pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et ilet commençant à une distance de 42' 0" 6" de l'encoignure Dumaine, et mesurant 59' 7" 8 1/2" de face à la rue Dorgenois 1 9' 6" de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889. Enr B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs divisé en paiements égaux, représentés par des billets en montants donnant satisfaction à l'intéressé, des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes jusqu'à celles de 1900 les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après la passage des actes de vente et le paiement 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Avel ne Lang femme décédée de Fred Foubelle— No 60 533—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane et sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue connu par le numéro municipal 3105 rue de la Douane. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE

## BONNE

### Propriété Rémunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

**Maison en Briques à un Etage. Louée $25 par Mois.**

Succession d'Appoline Potier.

No 61,272—Cour Civile de District, Division E pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet numéro 89 borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St Pierre, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois. Connue par le numéro 605 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance si balance il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John R. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente en partage de propriétés foncières d'Alger**

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desséchement de la Marine

Dans l'affaire de Thomas E. Glancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61 273

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune MARDI le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 5 de l'ilet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Eliza et Eveline mesurant 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6.

2° La propriété sus-dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'ilet No 102, bornés par l'avenue Webster les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2, Lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 3. La propriété deuxièmement décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devant assumer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et encanteur de propriétés foncières, 303 rue Baronne. Les plans à la Bourse.

28 oct—28 31—nov 4 11 18 25—dec 2 3 4

## VENTE A L'ENCAN

# W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**W. C. H. ROBINSON**

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 50 105

DANS L'AFFAIRE DES ENFANTS MINEURS DE F. A. LEE.

**A L'ENCHERE PUBLIQUE,**

**Jeudi, 15 Novembre 1900.**

**A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune,**

**A MIDI.**

**Trois Cent Soixante-douze Actions du Stock**

—DU—

### Chemin de Fer New-Orleans et Northeastern.

Représentées par certificats numéros un, deux, trente, cinq, vingt neuf, trente-sept, quatre-vingt six, quatre-vingt sept et cent trente au nom de Frank A. Lee

Sous et en vertu d'un ordre No 50.105 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29me jour d'octobre 1900, étant à moi adressé, je procéderai à vendre et, au moment, lieu et date ci-dessus mentionnés, le ci dessus stock divisé. Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON

Agent de Propriétés Foncières,

Bâtisse Hennen,

812 rue Commune.

3 nov—3 4 8 11 15

# Jacob A. Reinach.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine.—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine sur 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeyler, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre pardevant George W. Deering Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Ilet de terre de choix dans le Premier District.**

Borné par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi. Mme Eleonore Brown et als vs la mineure Julia A. Haggerty et als

Nos 62,928 et 62,915—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900 à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres un de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, daté le 8 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurités. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory notaire, aux frais de l'acquéreur

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

## ANNONCES JUDICIAIRES

**VENTES PAR LE SHERIF.**

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Thomas Killeen, Jr, Adm'r, vs Blum Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60 718—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 12 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs Blum Bros en et à un procès intitulé Blum Bros versus James Stewart & Co. No 57,681 du dossier de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

31 oct—31 nov 5 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.**

Portant les Nos 1310 et 1312 rue Sud Liberté entre Thalie et Erato.

Henry Meyer vs Mme Devona Vessell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,1[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies privilèges, servitudes et appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro sept qui est borné par les rues Thalie, Erato, Liberté et (Benton) maintenant Franklin, et désigné comme le lot numéro treize, sur un devis fait par W. S. Phelps, voyer, le 5me jour de février 1846 et déposé dans les archives de Jules Mossy ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**VENTES PAR LE SHERIF**

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'une propriété de valeur du Sixième District**

Joseph C. Whitmore vs Mme Sarah Frances Madere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 342—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations, bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 30, borné par les rues Magazine, Camp, Calhoun et avenue Clay, ledit lot de terre est désigné par le No 6 dudit ilet et mesure vingt-huit pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de cent quarante neuf pieds 7 pouces et six lignes et quatre sur la ligne de côté vers la rue Magazine et cent quarante neuf pieds quatre pouces et une ligne trois quart sur l'autre côté d'après un devis fait par S. G. De Lisle, voyer, daté le 28 février 1893, annexé à un acte de vente fait par Edward W. Huntington à Louis Seiler passé pardevant Octave Morel, notaire le 28 avril 1893.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

G. G. Kruenbrger avocat pour le plaignant,

9 nov—9 16 23 30—déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété dans le troisième District.**

Mlle Elvina Hellmers vs John Brunker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63 375—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, sur un devis de C. Lucas Lewis, député voyer de ville daté le 11 février 1895, et annexé à l'acte d'achat du défendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Piété, St Claude Louisa et Remparts d'après le dit devis ledit lot mesurant trente deux pieds, et sept pouces de face sur la rue Piété par une profondeur de cent dix pieds et entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec tous les droits voies, privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

9 nov—9 10 16 23 30—déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente du contenu et installation d'une Buvette élégante de première classe.—Aussi, Coffre-fort, Cash Register, etc.**

Mme Henriette E. Jones vs Frank P. Renaudin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63 070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI le 14 novembre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 317 et 319 rue Carondelet.

Le contenu entier et les installations etc., de la Buvette qui se trouve dans ledit local, consistant en comptoirs et étagères de buvette et grand assortiment d'installations pour buvette, verrerie, faïence; aussi vins, whiskies, liqueurs, incluant coffre fort, Cash Register, fourneau et ustensiles de cuisine, boite à Bière, divers, etc., d'après l'inventaire entre glatré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

W. W. Wall, avocat pour la plaignante.

3 nov—3 4 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une grande propriété commerciale de valeur dans le Deuxième District,**

Connue comme "COMMERCIAL WAREHOUSE.

Portant les nouveaux Nos municipaux 320 et 322 rue Chartres et 530, 534, 536 et 540 rue Conti.

John A. Wogan, Charles N. Wogan et Jules M. Wogan vs "The Commercial Warehouse Co., Ltd."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,245—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée), mesurant en mesure française quarante pieds (40 pieds) de face à la rue Conti par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur, borné sur un côté par la propriété de Cyprien Dufour ou représentant, et sur l'autre côté par la propriété de E. A. Cannon ou représentant, ladite propriété étant connue comme [vieux] No municipal 2d rue Conti

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 29 borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur [anciennement Levée] ledit lot ayant en mesure française trente pieds huit pouces [30' 8"] de face à la rue Conti sur cent cinquante pieds [150 pieds] de profondeur et est borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Jules LeBlanc, et sur l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Frances Duplessis, lequel lot de terre a une distance de cent vingt pieds [120 pieds] est plus étroit et n'a que vingt neuf pieds huit pouces (29' 8") de largeur jusqu'à la ligne du fond

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Decatur, mesurant en mesure française trente pieds (30 pieds) de face à la rue Chartres sur quatre vingt onze pieds et pieds de profondeur et 6 lignes parallèles, tout plus ou moins, borné sur le côté vers la rue Conti par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Vve A. Peychaud et sur le côté vers la rue Bienville par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Mme Vve St Romes, et ladite propriété portant les [vieux] Nos municipaux 74 et 76 rue Chartres

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

O. V. Soniat, avocat pour les plaignants.

2 oct—20 21 28—nov 2 9 16 22

**Succession de Andreas Schneider.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,620—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Emmer exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

8 nov—8 11 17

## CHEMINS DE FER.

**Bureau de Billets de la Ville**

Coin St-Charles et Canal

**Depot de Passagers**

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN

| | Départs | Arrivées |
|---|---|---|
| | No 9 | No 6 |
| Express Cal. et Mexico | 10:45 a m | 6:30 p.m |
| | No 5 | No 10 |
| N. O. et Houston Local | 8:15 a m | 6:30 p.m |
| | No 7 | No 8 |
| Express San Antonio | 8:40 p m | 7:55 a m |

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas, sur le train No 9.

Sunset Limited avec trains à chars-vestibules possédant des compartiments composites et des chars-dortoirs avec salons, chars-restaurants. Trains allant directement à San Francisco. Départs 10 45 A. M. lundi, jeudi et samedi, arrivant les mêmes jours à 7 20 P. M.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.

4v—1an

**Southern RAILWAY**

**La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York via le Great Washington et Southwestern.**

| | Vestibule Limité No 38 | Malle Rapide No 36 |
|---|---|---|
| Quitte la Nlle-Orléans | 7.45 P. M. | 7.55 A. M |
| Arrive à Atlanta | 11.40 A. M. | 11.30 P. M |
| Quitte " | 12:00 midi | 11.50 P. M |
| Arrive à Washington | 6:42 A. M. | 9.25 P. M |
| " Baltimore | 8:00 A. M. | 11.35 P. M |
| " Philadelphie | 10:15 A. M. | 2:56 A. M |
| " New York | 12:43 P. M. | 6:23 A. M |
| " Boston | 8:30 P. M. | 3.30 P. M |

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lue John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets

M. B. Powers, Agent de District de Passagers

S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass. Atlanta, Géo.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C

1 août 1a

## LOUISVILLE & NASHVILLE.

CHEMIN DE FER ET SUR

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC

CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

**Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.**

**DIRECTS SANS CHANGEMENT.**

| No. | Arrivées | No. | Départs |
|---|---|---|---|
| 1 fast line | 6:35 pm | 2 fast mail | 7:45 pm |
| 3 fast mail | 7:40 am | 4 limited | 11:15 am |
| 5 limited | 8:30 pm | 6 fast line | 7:55 am |
| 7 Coast tous les jours dim ex | 8:55am | 8 Coast tous les jours (dim ex) | 4:00 pm |
| 9 Dim Exc | 9:30 pm | 10 Dim Exc | 8.05am |

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limités de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Ohio sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent

P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky

[illegible]

# Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

**LISEZ ATTENTIVEMENT.**

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:15 p. m. arriveront à

| | | |
|---|---|---|
| Memphis | 6:40 a m | le jour suivant |
| Little Rock | 5:05 p m | le jour suivant |
| Hot Springs | 5:15 p m | le jour suivant |
| Louisville | 5:45 p m | le jour suivant |
| St Louis | 5:40 p m | le jour suivant |
| Chicago | 9:20 p m | le jour suivant |
| Cincinnati | 9:30 p m | le jour suivant |
| Indianapolis | 10:20 p m | le jour suivant |

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:25 a. m. arriveront à

| | | |
|---|---|---|
| Memphis | 8:15 p m. | |
| St Louis | 7:15 a m | le jour suivant |
| Louisville | 7:10 a m | le jour suivant |
| Kansas City | 9:45 a m | le jour suivant |
| Indianapolis | 11:15 a m | le jour suivant |
| Chicago | 11:20 a m | le jour suivant |
| Cincinnati | 11:58 a m | le jour suivant |
| Toledo | 6:55 p m | le jour suivant |
| Détroit | 6:00 p m | le jour suivant |
| Cleveland | 9:55 p m | le jour suivant |

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs, CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHEQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE.

Coin des rues St-Charles et Commune.

WM. MURRAY, Agt Pass. Div.

W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen'l.

La Compagnie de chemin de fer du

## Yazoo & Mississippi Valley.

| Departs Quotidiens | Bulletin observé 17 OCT 1900. | Arrivées Quotidiennes |
|---|---|---|
| No 6 | Express de Memphis | No 5 |
| 4:30 p m | Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis. | 9:10 a. m. |
| No 22 | Express de jour locale | No 21 |
| 9:10 a. m. | Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires. | 5:35 p. m |
| No 34 | BATON ROUGE | No 33 |
| 4:35 p. m. | Train d'Agrément. S'arrête à toutes les stations | 9:45 a. m. |

BUREAU DES TICKETS

ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND.

Assistant Gén. Agt. Pass.

WM MURRAY D. P. A.,

Nouvelle Orléans

**ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.**

**Atlanta & West Point R. R.**

—AND—

**The Western Railway of Alabama**

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants Service sans égal.

R. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Géo.

W. B. TERHUNE, T. P. A.,

718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.

28mars—1an

## CHEMINS DE FER.

# Queen and Crescent Route.

**Trains Vestibules Solides.**

| | No 2. | No 4 |
|---|---|---|
| Part— | | |
| De la Nlle-Orléans | 7:30 p. m | 8:10 a. m |
| Arrive— | | |
| A Meridian | 1:20 a. m | 3:00 p. m |
| A St-Louis | 8:25 p. m | |
| Part— | | |
| De Meridian | 1:30 a. m | 7:00 a. m |
| Arrive— | | |
| A Chattanooga | 9:45 a. m | 9:40 p. m |
| A Lexington | 5:00 p. m | 5:00 a. m |
| A Cincinnati | 7:30 p. m | 7:45 a. m |
| Arrive— | | |
| A la Nlle-Orléans | 7:30 p. m | |
| A Chattanooga | 9:45 a. m | |
| A Knoxville | 1:10 p. m | |
| A Bristol | 5:45 p. m | |
| A Washington | 6:52 a. m | |
| A Philadelphie | 10:15 a. m | |
| A New York | 1:00 p. m | |

CHARS Restaurants-Café. Repas à la carte.

Wagons café et buffet sur les trains de New York et Cincinnati servant les repas en route.

Le train No 2 a des chars dortoirs Pullman pour Cincinnati, aussi des chars-dortoirs Pullman pour New York via le chemin de fer Chattanooga Bristol, Lynchburg, Washington et Pennsylvania, donnant ainsi à nos clients le bénéfice du terminus de la Pennsylvanie et des bacs du haut de la ville; aussi des chars-dortoirs Pullman pour St-Louis via Meridian et M. et O.

Le train pour la Rivière aux Perles et les points de l'Est Louisiane quitteront la Nouvelle-Orléans tous les jours, le dimanche excepté, à 8:10 a. m. et 4 p. m.; Au retour, arriveront à 8:05 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à New York: 398 Broadway.

Bureau des billets en ville: 241 rue St-Charles

J. R. WELL, G. P. A.

J. L. BOYD, D. P. A.

R. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.

GEO. H. SMITH, Gen. Pass. Agt.

22 juin—

## VAPEURS

# LIGNE FRANÇAISE.

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

**Ligne directe au Hâvre, Paris (France).**

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 15 novembre.
LA LORRAINE, 22 novembre.
L'AQUITAINE, 29 novembre.
LA BRETAGNE, 6 décembre.
LA GASCOGNE, 13 décembre.
LA TOURAINE, 20 décembre.

Agence Générale 32, Broadway, New York.

FRANK J. ORFILA,

Agent général du Sud.

213 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.

PREVOST & BUISSON, Agents,

45 rue Baronne.

1er Sv—1 an

## CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT STEAMERS.

PROTEUS. . . . Mercredi, 14 novembre.
COMUS. . . . Mercredi, 21 novembre.
LOUISIANA. . . . Mercredi, 28 novembre

Partiront de leur quai à 9 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 2 1/100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser. à

GEO. B. LEVERICH, Agent.

15sept—1a No 213 rue Carondelet

## CONSULAT DE FRANCE

—A—

**LA NOUVELLE-ORLEANS.**

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

**Liste de publication**

NOVEMBRE 1900.

| | |
|---|---|
| Agat Théodore | Gariel, Joseph |
| Bérne François dit Latour | Gounin |
| | Lagny, Joseph |
| Benet, Auguste | Lunel, Jean Marie |
| Bihant, Ildephonse Pierre François. | Miguel Michel |
| | Ricard Dominique |
| Bigot M. l'Abbé | Second Casimir et famille |
| Carpentier Celestin | Semprés, Ele. (Succession de) |
| Claustat Louis | |
| Claustat Pierre | Staub Marie |
| Dégo M. et Mme | St-Vignes, Didié |
| D daban t Jean | Vietta, Dr (Succession de) |
| Fenillassie Etienne | Valdin Paul Hubert |

J. [illegible]ERAUD.

Gérant du Consulat.

**AVIS.**

Excursions du dimanche à bon marché du New Orléans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M. et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre

J. S. LANDRY,

Agent général pour le Fret

J. S. LANDRY, et les Passagers

Surintendant

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

**ROCHEREAU & ANDRIEU**

**AGENT D'AFFAIRES,**

612 rue Gravier

50 YEARS' EXPERIENCE

**PATENTS**

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

**Scientific American.**

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.